

Acquisition du Conservatoire sur le site du Rastel d'Agay

Grâce au soutien financier de Biogroup

Bordé d'un côté par la méditerranée, le Massif de l'Estérel est incontournable. Étonnante et très caractéristique, sa roche rouge, composée de roches porphyriques (volcaniques), notamment de rhyolite qui lui donnent sa coloration rougeâtre, avec des veines ponctuelles d'esterellite bleue, se dessine par des reliefs abrupts et des criques plongeant dans la Méditerranée, qui donnent au paysage un aspect surprenant et contrasté. Le Massif de l'Estérel s'étend sur les départements des Alpes-Maritimes et du Var. Le secteur d'intervention du Conservatoire se situe dans ce dernier, sur le territoire de la commune de Saint-Raphaël et ceinture la baie d'Agay, en arrière de la route longeant le littoral.

Gravement endommagé par de gigantesques incendies (1964, 1986, 2003, 2007), le massif, grignoté sur ses franges par l'urbanisation des agglomérations urbaines, est classé au titre des sites depuis 1996, et situé en grande partie en forêt domaniale. Le périmètre proposé est également couvert par une ZNIEFF (1 et 2) et une petite partie, au nord-est du site, fait partie du réseau Natura 2000.

La flore varie selon l'exposition: l'adret très ensoleillé et sec comporte une végétation typiquement méditerranéenne. Le versant nord est plus frais et humide (microclimat assez proche du type alpin avec la présence de fougères, houx, bruyères...). La végétation a dû s'adapter à des sols volcaniques très pauvres, durs et acides, donc peu dégradables et lessivés par les pluies.

Le Conservatoire acquiert un ensemble de terrains naturels en nature de bois et maquis situé en cœur de site. L'acquisition de **111 ha** permettra de soustraire définitivement celles-ci à des projets d'urbanisation, dont la menace dans ce secteur est encore bien réelle. Cela permettra également d'ouvrir le site au public et de canaliser la fréquentation touristique composée tant de randonneurs piétons que de vététistes.



